



EXCLUSIF



## Une agence de placement infirmier DÉBOUTÉE EN COUR SUPÉRIEURE

PHOTO ARCHIVES MARTIN BOUFFARD

**L'une des plus importantes agences privées de placement infirmier de la province vient de perdre la première manche du féroce combat qu'elle mène depuis plusieurs mois contre l'Ordre des infirmières du Québec devant la Cour supérieure.**

**Gabrielle Duchaine**

duchaineg@ruefrontenac.com

L'agence Girafe Santé, qui compte 1600 employés et qui vient de se porter acquéreur de son compétiteur Étoile Santé, tente depuis plus d'un an de forcer l'Ordre des infirmières (OIIQ) à publier ses publicités de recrutement dans son magazine interne et à la dédommager financièrement pour toutes les publications où elle a refusé de le faire. Elle vient de faire mouche sur la première revendication.

L'entreprise espérait faire casser au plus vite une politique de l'Ordre, adoptée en 2008, qui interdit depuis juin 2009 toute annonce de recrutement et de placement d'une agence ou d'une clinique privée embauchant au Québec dans les pages de la revue *Perspective infirmière*, destinée à ses 70 000 membres, pour lever «toute ambiguïté quant à sa position en faveur du réseau public de soins de santé».

Frustrée, Girafe Santé a entamé

une poursuite devant la Cour supérieure dès juin de l'année dernière, réclamant près de 400 000\$ en dommages et intérêt à l'OIIQ et demandant au tribunal une ordonnance de sauvegarde «urgente» au terme de laquelle il lui serait permis de recommencer à publier ses publicités dès le prochain numéro de *Perspective infirmière* et qui provoquerait la suspension de la politique de l'Ordre en attendant qu'un jugement final soit rendu.

La Cour vient de lui refuser cette ordonnance d'un revers de la main.

«L'OIIQ subira davantage d'inconvénients de voir suspendre pendant l'instance l'application d'une politique qui, à première vue, semble légitime et relever de ses pouvoirs que Girafe Santé qui se verra privée d'un moyen parmi d'autres de recruter des infirmières», écrit le juge André Roy dans un bref jugement publié la semaine dernière.

Girafe Santé s'appuyait sur la publication d'une publicité de l'agence rivale Regroupement des

infirmières et infirmiers en pratique autonome du Québec presque au même moment que l'adoption de la politique de l'Ordre des infirmières, une erreur isolée selon l'association, et celles d'agences qui recrutent pour l'étranger pour convaincre le tribunal que sa liberté d'expression était brimé et qu'elle était discriminée par rapport à d'autres entreprises.

«Le droit de Girafe Santé (dans cette affaire) n'est pas clair. Il est, au mieux, douteux», estime toutefois le juge, qui invite l'agence à retourner faire ses devoirs, qualifiant son dossier d'«incomplet» et soulignant qu'il ne semble «pas près d'être en état».

«Peut-être aurait-elle intérêt à plutôt consacrer ses efforts à mettre rapidement l'affaire en état», écrit-il encore.

Girafe Santé préfère ne pas commenter sa défaite tant qu'elle est devant les tribunaux. L'Ordre nous a pour sa part confirmé qu'aucune autre agence de placement n'a intenté des procédures semblables contre elle. La cause sera entendue sur le fond au cours des prochains mois.

## EN MANCHETTES

**Actualités** | Yves Chartrand

### Un remaniement pour retrouver un peu de crédibilité

De toute évidence, Jean Charest a été guidé par une profonde préoccupation pour la communication dans son remaniement ministériel effectué ce matin.

SUITE PAGE 2

**Spectacles** | Philippe Rezzonico

### McCartney à Montréal — Le Beatle, le Wing et même le pompier seront au programme

Qu'est-ce que nous réserve Paul McCartney, jeudi soir, au Centre Bell? Que va-t-il jouer? En 1989, lors de son dernier passage à Montréal, il était impossible de le prévoir ...

SUITE PAGE 5

**Sports** | Dominic Fugère

### Patrick Carpentier pilotera au Michigan

Patrick Carpentier sera à nouveau au volant de la Ford n° 26 de Latitude 43 Motorsports pour l'épreuve de la série NASCAR (coupe Sprint) du Michigan, ce week-end.

SUITE PAGE 6

À LIRE SUR  
ruefrontenac.com

**Golf** | Rue Frontenac

### Le 92<sup>e</sup> Championnat de la PGA: une boîte à surprises

Au moins trois constatations sautent aux yeux à la veille de la première ronde du Championnat de la PGA.

## Un remaniement pour retrouver un peu de crédibilité

**De toute évidence, Jean Charest a été guidé par une profonde préoccupation pour la communication dans son remaniement ministériel effectué ce matin. En premier lieu, pour répliquer avec plus de crédibilité en chambre, où les oppositions s'en donnent à cœur joie depuis plus d'un an, et aussi pour être mieux perçu par les Québécois, dont le jugement est sans pitié depuis la réélection de son gouvernement le 8 décembre 2008.**



Cette préoccupation du chef libéral est devenue évidente depuis qu'il a annoncé lundi avoir lui-même contacté Jean-Marc Fournier pour le prier de reprendre du service. On ne saura jamais le fin fond de l'histoire sur le départ de Jacques Dupuis mais, coïncidence ou non, cela a bien arrangé les plans de Jean Charest.

Ce dernier a bien compris que le peuple en a tout simplement marre de ces foires d'empoigne disgracieuses en chambre tous les jours. L'opposition y est pour quelque chose, bien sûr, mais Jacques Dupuis avait un don inné pour jeter de l'huile sur le feu.

Les libéraux ne peuvent tout simplement plus se payer une session catastrophique avec, au loin, un échéancier électoral qui se dessine.

Jean-Marc Fournier était la solution à son problème. Jean Charest n'a pas oublié que l'homme a manœuvré avec habileté et diplomatie en 2007 et 2008 lorsqu'il agissait comme leader parlementaire dans son gouvernement minoritaire. C'est sans doute ce ton plus conciliant qu'il voudra retrouver en septembre prochain à la reprise des travaux parlementaires.

### Mieux communiquer

Fournier a été nommé ministre de la Justice pour lui permettre d'accéder immédiatement au conseil des

ministres et de pouvoir être crédible dans la campagne électorale qui s'amorce dans la circonscription de Saint-Laurent.

Le conseil des ministres a d'ailleurs adopté mercredi un décret pour un scrutin le lundi 13 septembre prochain. Une simple formalité dans ce comté rouge depuis toujours et au terme de laquelle Fournier héritera du poste de leader parlementaire, a bien précisé mercredi le chef libéral.

Ce besoin de mieux communiquer a guidé toutes les autres décisions du premier ministre libéral. Il a rétrogradé les ministres qui se défendent mal et a fait monter ceux qu'il croit être plus en mesure de défendre ses politiques et surtout de réagir avec intelligence face aux nouvelles crises politiques qui ne manqueront de survenir dans le futur immédiat.

Line Beauchamp est toujours une étoile montante qui s'est acquittée avec beaucoup de succès depuis 2003 des portefeuilles du Tourisme, de la Culture et des Communications et de l'Environnement et du Développement durable. Cette fois, elle chausse de grandes chaussures avec le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, qui gruge le quart du budget québécois.

Son sens de la réplique aux questions de l'opposition est cent fois meilleur que celui affiché par Michelle Courchesne, dont les montées de lait sont légendaires. On nous a soufflé que le cabinet du premier ministre ne pouvait plus souffrir ses sautes d'humeur.

Néanmoins, Michelle Courchesne est une travailleuse acharnée qui sera très utile au pointilleux Conseil du Trésor, où son chef l'a nommée, en lui ajoutant les fonctions de ministre responsable de l'Administration gouvernementale et des

Services gouvernementaux.

Dans son nouveau rôle de Mère Économe, elle jouera un rôle plus discret, certes, mais essentiel pour atteindre les ambitieuses cibles budgétaires fixées par Raymond Barchand.

### Au centre de la tempête

La nomination de Robert Dutil au ministère de la Sécurité publique est aussi stratégique, sinon davantage, que celle de Line Beauchamp. Ce Beauceron a étonnamment bien performé en chambre le printemps dernier.

Il a défendu son gouvernement avec beaucoup d'aplomb lorsqu'il a hérité au pied levé des ministères de l'Agriculture et des Affaires intergouvernementales quand Claude Béchard est entré d'urgence à l'hôpital.

À partir de maintenant, Dutil sera au centre de la tempête. C'est lui qui aura à justifier le refus de son gouvernement de ne pas tenir une commission d'enquête publique sur le domaine de la construction et le financement des partis politiques.

Son premier défi est déjà clair : expliquer pourquoi Marc Bellemare a fait l'objet d'une filature en avril dernier.

La nomination de Pierre Arcand à l'Environnement et au Développement durable relève aussi du souci de mieux paraître devant l'électorat. Jusqu'ici absent du débat parlementaire en raison de son rôle de commis-voyageur aux Affaires internationales, Arcand apportera une dimension business à un ministère fleuri. Il faudra voir ce qui en résultera.

Sam Hamad, qui a mangé son pain noir durant le premier mandat de Jean Charest, prend aussi du galon avec le ministère des Transports. S'il y a un poste qui est littéralement mitraillé par les partis d'opposition, c'est bien celui-ci.

Ingénieur de formation, ancien dirigeant de la compagnie Roche, Hamad sera dorénavant dans la cage aux lions. Ses talents d'orateur sont limités, mais l'homme ne perd jamais patience, une grande qualité...

### Les rétrogradations

À l'opposé, les rétrogradations sont évidentes. Julie Boulet n'était tout simplement plus capable de faire face à la musique aux Transports. Elle avait atteint un ras-le-bol évident et aspirait à plus de tranquillité. Ce sera le cas au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Kathleen Weil n'était pas à la hauteur non plus à la Justice, où elle a mal paru à plusieurs reprises. Elle n'a tout simplement pas eu le temps de faire ses classes en politique active. Elle pourra respirer par le nez beaucoup plus souvent comme ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, un domaine où elle a une sensibilité certaine.

L'énigme de ce remaniement ? La nomination de Lise Thériault au ministère du Travail. La seule explication compréhensible relève encore du domaine

de la communication. La députée d'Anjou répond calmement en chambre, à défaut d'avoir du panache.

Le plan de communication de Jean Charest est loin d'être parfait, c'est un euphémisme. Son geste le plus important est celui qu'il n'a pas posé en laissant Yves Bolduc à la Santé.

Depuis lundi, le spin gouvernemental roulait à fond dans les bureaux des journalistes parlementaires : Bolduc n'est pas un grand communicateur comme le fut Philippe Couillard mais il connaît le réseau à fond et c'est toujours l'homme de la situation.

En fait, la question que Jean Charest s'est sans doute posée est de savoir qui pourrait le remplacer pour le mieux. Sa décision de ne pas bouger est la réponse. Bolduc gagne par défaut mais on peut parier que les péquistes ont déjà bien compris où se trouve dorénavant la partie tendre du gouvernement...

Ce «redéploiement ministériel», comme l'a lui-même appelé Jean Charest, laisse dans l'ombre beaucoup de loups libéraux qui croyaient avoir leur chance cette fois. Les Pierre Moreau, Alain Paquet, Jeff Kelley et Michel Pigeon sont laissés de côté encore une fois.

Mercredi, aucun d'entre eux n'a grincé des dents, il faudra voir si leur loyauté demeurera sans faille.

L'action de Rona a chuté ce matin de 7,6% après la divulgation de résultats financiers jugés décevants par les investisseurs. Au cours de la journée, elle a regagné un peu de sa valeur, de sorte qu'en milieu d'après-midi le repli était d'environ 5,5% à la Bourse de Toronto. Mardi, le titre (TSX:RON) avait terminé la journée en recul de 3%, à 14,25\$.

Marie-Eve Fournier

fournierme@ruefrontenac.com

Le quincailler de Boucherville a déclaré pour son deuxième trimestre, terminé le 27 juin, un bénéfice net par action de 0,52\$, alors que les analystes prévoyaient en moyenne qu'il atteindrait plutôt 0,59\$. L'an dernier, il s'était chiffré à 0,55\$ au cours de la même période.

En outre, les ventes des magasins comparables sont passées de +10,8% au premier trimestre à +0,9% au deuxième.

Cette donnée est considérée comme plus fiable que les ventes totales pour évaluer la performance d'un détaillant, car elle exclut la



contribution des nouveaux points de vente. «Notre conclusion est que les ventes ont dramatiquement chuté durant la seconde moitié de mai et en juin», a commenté l'analyste Keith Howlett, de Valeurs mobilières Desjardins.

La direction de Rona a en effet confirmé que la croissance des ventes avait été «forte au début du trimestre», reflétant ainsi le rythme de la reprise économique et de l'activité sur le marché de l'habitation.

#### Facteurs négatifs

Par la suite, les ventes ont été affectées par une série de facteurs: conditions météorologiques défavorables en mai et juin, particulière-

ment en Alberta et au Québec; baisse de la confiance des consommateurs; ralentissement du marché de l'habitation partout au Canada; achats avancés au premier trimestre à cause des conditions météo favorable et des programmes de crédits d'impôt à la rénovation; retards de livraison des importations en provenance de Chine.

Les ventes des magasins Rona ont néanmoins progressé de 2,1% pour atteindre 1,067 G\$. Mais encore là, ce n'est pas suffisant pour atteindre les ventes attendues par les analystes du secteur. À la Financière Banque Nationale, par exemple, James Durran prévoyait que le chiffre d'affaires serait en hausse de 7,1% à 1,114 G\$.

En incluant les ventes de Rona à titre de distributeur (711 M\$), les revenus totaux de l'entreprise se chiffrent à 1,779 G\$.

Le bénéfice d'exploitation est en hausse de 9,5%, ou de 2,6% exclusion faite des éléments inhabituels de 2009. Le bénéfice net du détaillant (67,8 M\$) est en hausse de 11,6%, ou de 2,0% si on ne tient pas compte des éléments non récurrents de l'an dernier.

Le président et chef de la direction, Robert Dutton, a indiqué qu'il avait constaté un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs. Certains achats réalisés habituellement pendant le deuxième trimestre de l'année ont été avancés au premier trimestre alors que la demande pour les produits de rénovation a été influencée par des conditions météorologiques favorables et les crédits d'impôt à la rénovation, a-t-il précisé.

Malgré ce qui semble avoir été un ralentissement de la reprise économique, l'entreprise a enregistré une «croissance à tous les égards: ventes, bénéfice d'exploitation et bénéfice net».

## Metro sur le point de déployer son programme de fidélisation

Après quelques mois de tests à Québec et dans les supermarchés GP du Bas-du-Fleuve, le nouveau programme de fidélisation de Metro, Metro & Moi, s'apprête à être déployé à la grandeur de la province.

Marie-Eve Fournier

fournierme@ruefrontenac.com

L'épicier refuse de dire à quelle date, ou même pendant quel mois, cela se fera, ce qui illustre bien à quel point la lutte est féroce entre les détaillants en alimentation. «Un concurrent pourrait bonifier son offre pendant cette période», explique la directrice des affaires corporatives de Metro, Marie-Claude Bacon.

Est-ce que les consommateurs de tout le Québec auront accès au programme en même temps? Encore une fois, on refuse de répondre à la question. L'entreprise montréalaise préfère aussi garder pour elle le

nombre de personnes ayant adhéré au programme jusqu'à maintenant, se contentant de dire que «les résultats dépassent les attentes».

Lancé en avril, Metro & Moi se veut un programme «simple» qui permet aux membres d'économiser sur leur facture d'épicerie au moyen de certificats-cadeaux qui leur sont envoyés par la poste chaque trimestre. Le montant du certificat varie en fonction des achats effectués pendant la période.

#### Un deuxième trimestre «solide»

Par ailleurs, les résultats du deuxième trimestre de Metro, dévoilés aujourd'hui, n'ont pas déçu les investisseurs. Le chiffre d'affaires atteint 3,56 G\$, en hausse de

1,4% par rapport à la même période un an plus tôt. Le bénéfice net se chiffre à 120 M\$, ce qui représente un bond de 6,6%. Par action, le bénéfice est de 1,12 \$ (+11,5%), exactement comme le prévoyaient les analystes.

La Financière Banque Nationale (FNB) a qualifié cette performance financière de «solide malgré un environnement difficile pour les opérations».

«Metro a été capable de compenser les effets négatifs de la déflation (qui s'est accrue, croyons-nous, par rapport au même trimestre de 2009)», a commenté James Durran, analyste à la FBN. À son avis, la déflation va se poursuivre plus longtemps que prévu, à cause de la compétition intense dans le secteur et de la prudence des consommateurs. «Les revenus seront sous pression pour quelques trimestres encore», de sorte que l'importance

de couper dans les coûts (surtout dans le transport) sera accrue, a-t-il ajouté.

#### Responsabilité sociale

Metro a aussi présenté aujourd'hui son approche en matière de responsabilité d'entreprise. Le document définit les engagements et les intentions de l'épicier en ce qui a trait à la gestion de ses activités sur les plans environnemental, social et économique. Il s'agit d'une étape préliminaire qui aboutira en 2011 à la rédaction d'un «rapport avec des objectifs quantifiés et quantifiables», explique Mme Bacon.

«Cette démarche valide les ambitions de Metro, qui souhaite aller au-delà de son rôle de distributeur et devenir un acteur du développement durable», a-t-on précisé dans un communiqué. Cet automne, Metro promet notamment d'implanter une politique de pêche durable.

Le gangster Jacques Mesrine a fasciné de son vivant et continue de fasciner encore aujourd'hui, plus de trente ans après avoir été abattu par la police dans les rues de Paris. Personnage très médiatisé à l'époque, le célèbre criminel français fait de nouveau les manchettes ces jours-ci avec la sortie vendredi du premier de deux films sur sa vie, *L'Instinct de mort*.



Mesrine, qui a toujours adoré qu'on parle de ses «exploits» dans les médias, aurait sûrement été heureux de voir son nom encore dans les journaux, 31 ans après avoir été criblé de balles au volant de sa voiture, porte de Clignancourt.

Le fait est que les Français — et les Québécois puisqu'il a sévi aussi chez nous pendant quelques années — n'ont jamais vraiment oublié ce bandit mythique qui aimait se prendre pour un révolutionnaire.

«En France, on aime bien les personnages qui disent non», souligne en entrevue le réalisateur du diptyque, Jean-François Richet, pour expliquer la fascination qu'exerce ce gangster.

«Notre pays a été construit dans le non, avec la Révolution, la Commune de Paris, etc. On aime bien les personnages qui râlent contre l'État.»

Vincent Cassel, qui campe (admirablement bien) Mesrine dans les deux films, abonde dans le même sens:

«Pour une certaine tranche de la société, en France, du moins, Mesrine est encore aujourd'hui un symbole de subversion. Il représente encore le type qui peut dire non et qui est prêt à payer le prix pour le faire. Personnellement, je ne suis pas fasciné par Mesrine et je ne suis pas non plus le genre à me promener avec un t-shirt de *Scarface*.

«Mais ce qui est intéressant chez ce mec-là, c'est qu'il a une vraie force de caractère et dans ce sens, il peut être fascinant. Il a

quelque chose d'assez unique. Il fait des choses terribles, mais à certains moments on est obligé de dire que quand même, il est incroyable. C'est un personnage qu'on pourrait presque avoir honte d'aimer à un moment donné.»

## De Paris à Montréal

En partie tourné au Québec, le premier film (*L'Instinct de mort*) se penche sur les débuts de la carrière criminelle de Mesrine en France, puis sur son séjour dans la Belle Province, où il a sévi à la fin des années 1960 en compagnie d'un complice québécois, Jean-Paul Mercier (joué par Roy Dupuis).

Ensemble, Mesrine et Mercier ont braqué plusieurs banques et ont kidnappé le millionnaire Georges Deslauriers (Gilbert Sicotte). Mais leur acte le plus célèbre est certainement leur évasion du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval. Mesrine est retourné en France après avoir, avec Mercier, abattu deux gardes-chasses à Saint-Louis-de-Blandford.

Le deuxième long métrage (*L'Ennemi public n° 1*), qui prendra l'affiche dans deux semaines, relate les dernières années de sa vie, depuis son retour en France et jusqu'à sa mort, le 2 novembre 1979. C'est pendant cette période que Mesrine devient une icône en France, multipliant les braquages avec une facilité déconcertante et se moquant allègrement de la police et des autorités tout en prenant un malin plaisir à voir son nom dans les journaux.

Voulant à tout prix éviter de glori-

fier le personnage, Jean-François Richet (*État des lieux, Assaut sur le central 13*) tenait à «montrer autant les zones d'ombre que les zones de lumière du personnage». Il n'était pas question non plus de tenter d'expliquer pourquoi Mesrine est devenu ce qu'il est devenu.

«Je ne crois pas qu'il faille trouver des causes pour comprendre ce qu'il est devenu, indique Vincent Cassel. Jacques Mesrine est Jacques Mesrine déjà très tôt et il se trouve des chevaux de bataille tout au long de sa vie qui lui permettent à chaque fois de franchir une marche supérieure. Son expérience à la guerre d'Algérie a peut-être été un des premiers éléments déclencheurs, puis il y a eu le fait que son père n'a pas été le héros qu'il aurait voulu qu'il soit. C'est une espèce de choix de vie qui l'a amené à la rébellion, puis plus on se rebelle, plus on se fait taper dessus; et plus on se fait taper dessus, plus on se rebelle. Donc, plus il avance, plus il s'enferme dans sa folie.»

## Habité par Mesrine

Cassel a vécu intensément sa transformation en Mesrine. En plus d'avoir pris 45 livres (surtout dans le ventre!) pour l'incarner dans les dernières années de sa vie, l'acteur a été habité par le personnage pendant près d'un an (le tournage s'est échelonné sur neuf mois).

«J'ai eu accès à tout ce qui s'est fait sur lui, explique Cassel. Des livres, des articles de journaux. C'est étonnant parce que pratiquement tous les gens qui l'ont croisé ont écrit un livre. C'est un personnage

qui a marqué son époque, en France, du moins. Tout le monde a un truc à raconter par rapport à lui. J'ai eu accès à toutes ces histoires et j'ai rencontré des gens qui l'ont connu. En revanche, il n'y a pas d'images filmées de lui, ce qui est finalement plutôt un avantage. Ça m'a évité d'être obligé de l'imiter. Je ne suis pas un imitateur et ça ne m'intéresse pas.»

Pendant les trois semaines de tournage au Québec, Vincent Cassel a retrouvé le Québécois Roy Dupuis qu'il avait déjà côtoyé il y a 25 ans à Paris.

«On s'était croisés quand j'avais 18 ans, se souvient-il. On avait failli faire un film ensemble à Paris et on avait un peu traîné ensemble. On s'est donc retrouvés sur le tournage de *Mesrine*, près de 25 ans plus tard. Il a un charisme incroyable, un magnétisme.»

Pour la période québécoise du film, Cassel a d'ailleurs dû apprendre quelques expressions québécoises et modifier légèrement sa façon de s'exprimer.

«Dans les faits, Mesrine avait, à la fin de son séjour au Québec, un peu adopté l'accent québécois. On a décidé de ne pas le faire dans le film parce que c'eût été bizarre et trop démonstratif. Mais j'ai entendu des enregistrements de lui lors de son époque québécoise, et il parlait plus à la québécoise. Il était aussi québécois, d'une certaine manière...»

*L'Instinct de mort* prend l'affiche au Québec vendredi (le 13 août). Le second volet, *L'Ennemi public n° 1*, suivra deux semaines plus tard (le 27 août).





# Ce que nous réserve Paul

PHOTO COURTOISE

u'est-ce que nous réserve Paul McCartney, jeudi soir, au Centre Bell? Que va-t-il jouer? En 1989, lors de son dernier passage à Montréal, il était impossible de le prévoir — sauf en consultant quelques fanzines aujourd'hui disparus ou des comptes rendus publiés dans des journaux d'autres villes, ou grâce au bouche à oreille. Aujourd'hui, à l'ère du Web, on sait tout. Ou presque.

Philippe Rezzonico

rezzonico@ruefrontenac.com

Depuis le début de sa tournée *Up and Coming*, McCartney a deux sélections de chansons plutôt fermes qu'il offre dans les villes qu'il visite. Comme il l'expliquait à la Maison-Blanche en juin dernier, s'il connaît une foule de chansons par cœur, son catalogue est par trop gigantesque pour qu'il se rappelle les paroles et les accords de toutes les chansons qu'il a composées.

Bref, avec Paul, ce n'est pas comme avec Bruce Springsteen, qui peut changer d'un soir à l'autre de 10 à 15 chansons durant sa performance, parfois à la demande de ses fans au parterre. Seulement six titres sont offerts en alternance, comme ce fut le cas en début de semaine lors des deux spectacles à Toronto.

Voici la sélection de base, avec les chansons offertes en alternance, ainsi que la provenance des compositions, c'est-à-dire, périodes Beatles, Wings, McCartney en solo ou au sein du projet The Fireman.

On ne va pas s'ennuyer avec 35 pages musicales pour un total de 38 chansons ou compositions en raison des pot-pourris: 22 chansons des Beatles, 11 de Wings, deux tirées des albums individuels de McCartney et une chanson de John Lennon.

Vos préférences? Personnellement, j'aime autant *Drive My Car* que *Got to Get You into My Life*, mais étant plus première période des Beatles que n'importe quoi d'autre (pas vous, je sais), ma préférence va à *I've Just Seen a Face*, tirée de *Help!*, et *And I Love Her*, de *A Hard Day's Night*, bien avant *I'm Looking Through You* (*Rubber Soul*) et *Two of Us* (*Let It Be*). Mais si c'est le contraire, je ne vais pas me plaindre. Juré.

S'il y a un nombre considérable de chansons de Wings dans le programme, le doublé *Venus and Mars-Rockshow* ouvre cette nouvelle virée comme elle le faisait en 1975-1976, lors de la première tournée mondiale du groupe. Ça, ça apporte de l'eau au moulin de ceux qui croient qu'il s'agit de la dernière tournée mondiale de Macca. Comme s'il bouclait la boucle.

Autre constat: les cinq chansons des Beatles interprétées par McCartney lors de cette tournée de 1975-1976 (*Yesterday*, *I've Just Seen a Face*, *Blackbird*, *Lady Madonna*, *The Long and Winding Road*) sont toutes présentes cette année.

Des surprises? Possible. À la surprise générale, justement, McCartney a sorti des boules à mites *Ram* On il y a quelques semaines, tant à Londres qu'à Cardiff, au Pays de Galles. Ben voilà... Il était en Grande-Bretagne. On ne

s'attend pas à un tel cadeau à Montréal.

Il ne faut pas espérer non plus *San Francisco Bay Blues*, jouée exclusivement à San Francisco, ni *Mull of Kintyre*, interprétée deux fois à Toronto cette semaine, comme c'est toujours le cas, avec la troupe d'Écossais. Trop *British* pour Montréal, ça. En revanche, la présence d'une *Michelle* — en raison de sa portion chantée en français — est beaucoup plus plausible.

Il est comme ça, McCartney. Il cible quelques titres selon la spécificité des marchés. Si *Michelle* il y a, espérons seulement que ça sera un ajout et qu'elle ne prendra pas la place d'un autre classique.

## LA LISTE DES CHANSONS

- 1- *Venus and Mars* (Wings) / *Rockshow* (Wings)
- 2- *Jet* (Wings)
- 3- *All My Loving* (Beatles)
- 4- *Letting Go* (Wings)
- 5- *Drive My Car* (Beatles) ou *Got To Get You Into My Life* (Beatles)
- 6- *Highway* (The Fireman)
- 7- *Let Me Roll It* (Wings)
- 8- *The Long And Winding Road* (Beatles)
- 9- *Nineteen Hundred and Eighty Five* (Wings)
- 10- *Let 'Em In* (Wings)
- 11- *My Love* (Wings)
- 12- *I've Just Seen A Face* (Beatles) ou *I'm Looking Through You* (Beatles)
- 13- *And I Love Her* (Beatles) ou *Two of Us* (Beatles)
- 14- *Blackbird* (Beatles)
- 15- *Here Today* (McCartney)
- 16- *Dance Tonight* (McCartney)
- 17- *Mrs Vandebilt* (Wings)
- 18- *Eleanor Rigby* (Beatles)
- 19- *Something* (Beatles, Harrison)
- 20- *Sing The Changes* (The Fireman)
- 21- *Band On The Run* (Wings)
- 22- *Ob-La-Di, Ob-La-Do* (Beatles)
- 23- *Back In The USSR* (Beatles)
- 24- *I've Got A Feeling* (Beatles)
- 25- *Paperback Writer* (Beatles)
- 26- *A Day In The Life* (Beatles) / *Give Peace A Chance* (Lennon)
- 27- *Let It Be* (Beatles)
- 28- *Live And Let Die* (Wings)
- 29- *Hey Jude* (Beatles)



Les répertoires des Beatles, des Wings et même celui de John Lennon seront au programme. Photo Reuters

### Premier rappel

- 30- *Day Tripper* (Beatles)
- 31- *Lady Madonna* (Beatles)
- 32- *Get Back* (Beatles)

### Deuxième rappel

- 33- *Yesterday* (Beatles)
- 34- *Helter Skelter* (Beatles)
- 35- *Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band* (Beatles) / *The End* (Beatles)

**La F-1 est à Jacques Villeneuve ce que la mafia est à Michael Corleone. «Alors que j'm'en croyais sorti, voilà qu'on me ramène en arrière!» gueule Corleone dans *Le Parrain III*. Et voilà que Villeneuve, appelé à reprendre le collier en F-1 par des partenaires, fera des représentations mercredi afin d'être à la tête de la treizième équipe de F-1 sur la grille de départ en 2011.**



**Dominic Fugère**

fugered@ruefrontenac.com

Comme un chômeur qui explore ses options, Villeneuve a travaillé à la fois sur le NASCAR et sur la F-1 depuis trois ans. Ses efforts portent leurs fruits dans les deux séries, mais il n'y a rien de réglé ni d'un côté ni de l'autre.

C'est pourquoi, après quelques semaines en mode «Full NASCAR», Villeneuve a pris l'avion vers l'Europe lundi soir pour une période «Full F-1».

Mardi, il rencontrait ses partenaires qui ont continué de mener le dossier en Europe afin d'être au fait de tous les tenants et les aboutissants de leur candidature. Il faut être prêt pour mercredi, à Genève, alors que les leaders de Villeneuve-Durango défendront leur projet auprès des instances.

«Je suis vraiment fier de notre candidature, dit Villeneuve. Nous n'avons aucun contrôle sur ce que les autres vont présenter et sur la manière dont notre démarche sera évaluée, mais tout a été fait selon les exigences de la FIA. On n'a coupé aucun coin, on a vraiment tout fait dans les règles de l'art. Mes partenaires ont effectué un boulot impeccable.»

## Ne rien laisser au hasard

Pour Villeneuve, il était primordial que rien ne soit laissé au hasard dans cette ultime tentative de rejoindre le grand cirque de la F-1.

«On ne sait pas combien de gens présenteront un dossier, encore moins qui ils sont et de la sérieuse de leur démarche, ajoute le Québécois. En plus, la FIA ne s'est pas engagée à retenir de treizième équipe si aucun dossier n'est conforme à leurs exigences. On doit mettre toutes les

chances de notre côté.»

Comme l'indiquait le pilote ce week-end à Watkins Glen, le stress ne fait que commencer.

«Si on obtient la place sur la grille, le vrai stress va commencer!» disait-il, en parlant du design et de l'assemblage de la voiture, sans compter la mise en place de toute la logistique nécessaire à la participation au championnat de sport automobile le plus prestigieux et le plus difficile du monde.

Au moins, Villeneuve et ses partenaires peuvent se consoler en se disant que Lotus F1, qui n'a reçu l'aval de la FIA que le 15 septembre dernier, est la nouvelle équipe qui se débrouille le mieux si l'on regarde les statistiques des tours terminés, des positions moyennes sur la grille et des résultats moyens à l'arrivée.

## Un nom qui ouvre des portes... et des portefeuilles!

Si les partenaires de Villeneuve sont revenus le chercher à la manière de Vinnie Mancini, c'est exactement pour les mêmes raisons que Mancini s'assure de ramener Corleone dans l'entreprise familiale.

Les gens de Durango ainsi que ceux qui sont alliés à Villeneuve depuis l'an dernier dans cette tentative d'intégrer le peloton de la F-1 avaient besoin d'un «nom», d'un personnage qui ajouterait une crédibilité instantanée à leur projet, quelqu'un qui puisse ouvrir les portes et qui ait un accès immédiat à tous les décideurs de la F-1.

Personne ne peut mieux tenir ce rôle qu'un ex-champion du monde comme Villeneuve. Quand l'ex-champion du monde porte un nom qui résonne la légende en Italie, là où plusieurs des partenaires sont installés, c'est un cadeau du ciel.

## Ron Dennis lui souhaite que ça fonctionne

Sans le nom de Villeneuve, il y aurait eu peu de chances que Ron Dennis, le patron de McLaren croisé sur la grille de départ du Brickyard 400 à Indianapolis, commente la venue potentielle de la nouvelle équipe. Après tout, le projet rappelle des souvenirs à Dennis, qui tentait d'embaucher Gilles Villeneuve quand ce dernier est décédé en 1982 et qui était bien au fait de ses tractations pour lancer Team Villeneuve au début des années 1980.

«La grande question qu'on doit se poser, c'est: «Est-ce tout réellement vrai?» explique Dennis. C'est sur le plan financier que tout va se décider.»

C'est d'ailleurs pour des raisons financières, quand les partenaires de Gilles en 1980 n'ont pu ramener les appuis qu'ils avaient promis malgré l'association avec le nom Villeneuve, que le rêve de Team Villeneuve est parti en fumée.

Dennis ajoute cependant: «Tout le monde dans l'univers de la F-1 lui souhaite que ça fonctionne pour le mieux. C'est toujours bien de garder les champions près de notre sport. En revanche, je répète que ça prendra de vastes ressources financières. Ce n'est pas un sport pour les faibles de cœur.»

Quant à la possibilité de voir Villeneuve de retour au volant, Dennis est encore plus critique: «C'est très difficile d'être hors du cockpit si longtemps et de revenir en étant aussi rapide qu'un pilote qui n'a jamais arrêté.»

## Des objectifs modestes pour 2011

Villeneuve est bien conscient que peu importe les conditions de son

retour en F-1, il ne pourra pas être aux avant-postes.

«Ça va être difficile d'être compétitifs en 2011, on le sait bien, dit celui qui a connu l'accouchement difficile de l'écurie BAR. De toute façon, on ne construit pas une équipe pour un an.»

C'est dans cette perspective que Villeneuve voit sans doute la chance d'œuvrer à la naissance de Villeneuve-Durango Racing. Il a 39 ans, pas 69. Il lui restera une vie à vivre lorsqu'il raccrochera son casque. Si des partenaires lui offrent la chance de préparer cet avenir, lui donnent un rôle qui peut évoluer de celui de pilote et tête d'affiche à celui de directeur, il serait fou de ne pas l'étudier sérieusement et de ne pas tout donner pour que ça fonctionne.

Et si ça ne fonctionnait pas? Il lui reste la possibilité que ça fonctionne en NASCAR, où il prend du galon à chaque départ et où sa volonté d'apprendre et de faire ses classes est remarquée. D'ailleurs, le week-end dernier à Watkins Glen, un autre propriétaire d'équipe en coupe Sprint s'est enquêté de ses projets pour 2011.

## La passion de s'éclater en piste

Zak Brown, le PDG de Just Marketing, l'entreprise qui vend les commandites de McLaren, qui gère l'engagement en F-1 de LG (avec qui Villeneuve était associé cet été) et qui s'occupe d'un important portefeuille de commanditaires en NASCAR (Crown Royal, UPS, Subway, DIRECTV, Verizon) était d'ailleurs à Indianapolis avec Dennis.

Pour lui, qui connaît bien Villeneuve, un éventuel engagement en NASCAR est un excellent plan de carrière pour le pilote.

«Je sais sans l'ombre d'un doute que Jacques est passionné par l'idée de courir à nouveau, dit Brown. J'étais avec lui à Tremblant, pour la course des Légendes, et il avait un désir ardent de gagner même s'il s'agissait d'une course amicale. Il a de meilleures chances d'avoir plus d'années derrière le volant en NASCAR et il se doit de considérer cet aspect.»



**La conférence de presse finale entourant l'affrontement Pascal-Dawson s'annonçait calme et politically correct, mercredi midi au salon d'accueil de la station radiophonique NRJ, jusqu'à ce que Jean Pascal n'émette un commentaire qui a eu pour effet de mettre le feu aux poudres.**



Le boxeur québécois a déclaré: «On dit que Chad Dawson est le sixième meilleur boxeur livre pour livre du monde, et c'est sans doute vrai, mais moi, je suis entouré par la meilleure équipe livre pour livre du monde, avec Yvon Michel comme promoteur, Marc Ramsay comme entraîneur, Pedro Diaz comme responsable de la préparation physique, Russ Anber comme soigneur, et Rob Schincke comme psychologue sportif. Si Dawson croit que je suis intimidé à l'idée de l'affronter, ce gars-là aura une méchante surprise lorsque la cloche va sonner.»

Dawson (29-0-0), un boxeur gaucher américain établi favori pour l'emporter par les pronostiqueurs professionnels de Las Vegas (4-1), n'a pas tardé à réagir.

«La surprise, c'est toi qui vas l'avoir, Pascal, a-t-il déclaré. Je suis le maître absolu de la division des 175 livres (mi-lourds), et tu n'auras pas d'autre choix que d'avouer ma supériorité lorsque le combat prendra fin. Pascal, je vais te faire vivre une soirée d'enfer.»

Pascal (25-1-0), qui réalisera la deuxième défense obligatoire de son titre mondial des poids mi-lourds du WBC samedi soir au Centre Bell, a répliqué: «Si tu veux me faire vivre une soirée éprouvante, Chad, tu devras accepter de te battre, et ne pas te sauver comme un peureux (*chicken*).»

Dawson a haussé le ton et lancé immédiatement un avertissement au Québécois.

«Personne ici n'a le droit de me traiter de peureux, a-t-il lancé. Cette insulte, tu vas la payer cher, Pascal.»

Jean Pascal a répliqué: «Tu n'as rien compris, Dawson. Je ne t'ai

pas traité de peureux, j'ai simplement dit que si tu veux me botter le derrière, tu devras te battre, et non te sauver comme un peureux...»

Ce match de championnat mondial sera diffusé en direct par le puissant réseau de télé américain HBO (ainsi que par la télé à péage canadienne et québécoise).

#### Un affrontement historique

Yvon Michel affirme que cet affrontement Pascal-Dawson passera à l'histoire.

«Pascal tentera de devenir le premier Québécois de l'histoire à vaincre l'un des 10 meilleurs boxeurs livre pour livre du monde, affirme le promoteur Yvon Michel. Lorsqu'on évoquera les grands moments de l'histoire de la boxe locale, on ne pourra jamais passer à côté de cet affrontement Pascal-Dawson. Comme nous n'avons jamais pu oublier les deux combats qui ont opposé Yvon Durelle à Archie Moore en 1958 et 1959 au Forum, ainsi que le fameux match de championnat du monde des poids mi-moyens qui avait opposé Roberto Duran à Sugar Ray Leonard au mois de juin 1980 au Stade olympique. L'événement que nous présenterons samedi soir au Centre Bell s'inscrit dans ce registre des faits dominants de l'histoire de

notre boxe professionnelle.»

Plus de 6000 sièges ont été réservés pour samedi soir, et on prévoit enregistrer une foule de 10 000 spectateurs.

HBO prévoit que cinq millions d'Américains verront ce combat, et probablement plus de 100 000 Québécois y assisteront par le biais de la télé à péage (Indigo et Bell ExpressVu).

#### À L'ASSAUT DE JEAN PASCAL

Le nouveau classement mondial des poids mi-lourds (175 livres) du World Boxing Council (WBC)

#### CHAMPION

**JEAN PASCAL** (Québec) 25-1-0

#### ASPIRANT OBLIGATOIRE

**Chad Dawson** (États-Unis) 29-0-0

#### LES ASPIRANTS

- 1) Zsolt Erdei (Hongrie) 31-0-0
- 2) Dawid Kosteckki (Pologne) 34-1-0
- 3) Chris Henry (États-Unis) 25-2-0
- 4) Roberto Bolonti (Argentine) 21-1-0
- 5) ADRIAN DIACONU (Québec) 26-2-0
- 6) Ismayl Sillakh (Ukraine) 12-0-0
- 7) Vitaly Rusal (Ukraine) 26-1-0
- 8) Gabriel Campilo (Espagne) 20-3-0
- 9) Yordanis Despaigne (Cuba) 6-0-0
- 10) Thierry Karl (France) 27-4-0



## L'affaire Kovalchuk

# La carte cachée de GARY BETTMAN

PHOTOS D'ARCHIVES REUTERS



**La décision de l'arbitre Richard Bloch d'annuler le contrat de l'attaquant Il ya Kovalchuk est en train de faire des petits. À un point tel qu'elle pourrait déclencher un incroyable bras de fer et une crise majeure entre la LNH et l'Association des joueurs. Elle pourrait même provoquer la fin de la convention collective signée en 2005 après un lock-out d'une saison.**

Avant d'aller plus loin, une petite observation: au cours des dernières semaines, Gary Bettman a suivi les dispositions de la convention collective avec une précision militaire pour que le contrat de Kovalchuk soit finalement annulé par l'arbitre Bloch.

Mais curieusement, jusqu'ici, sa lecture du contrat de travail s'est arrêtée exactement avant le passage prévoyant qu'une équipe reconnue coupable d'avoir «contourné» les règles du plafond salarial (l'article 50) s'expose à une amende considérable. Les clauses maîtresses de ce contrat de travail sont justement celles qui concernent le plafond salarial. Les pénalités prévues sont donc sans pitié pour ceux qui les violent.

L'article 26.13 c) i) stipule qu'«en

toutes circonstances, une telle amende ne pourra être inférieure à 1 M\$ contre un Club ou le représentant d'un Club reconnu coupable d'avoir violé l'article 50 de ce contrat de travail». L'amende maximale prévue est de 5 M\$ et ce qui est encore pire, c'est que le directeur général fautif doit soustraire le montant de l'amende de la masse salariale de son équipe.

Si Gary Bettman se bat pour faire respecter la convention collective et que Lou Lamoriello est justement reconnu coupable d'avoir violé ses plus importantes clauses, pourquoi n'est-il pas puni? Dans les bureaux de la LNH, on est encore incapable de répondre à cette question.

Dans les faits, on se rend compte que le contrat loufoque que Lamoriello avait consenti à Kovalchuk servira énormément Gary Bettman. Le commissaire utilise maintenant d'autres dispositions de la convention collective pour tisser sa toile et, fort possiblement, faire annuler d'autres contrats comme ceux de Roberto Luongo, Chris Pronger, Marc Savard et Marian Hossa. Toutes ces ententes ont des points en commun (longue durée et diminution salariale importante lors des dernières saisons, afin d'abaisser le salaire moyen) avec le contrat que vient de rejeter l'arbitre Bloch.

Je ne croyais pas jusqu'ici à du

bluff, à une campagne de peur. Comment peut-on sérieusement tenter de faire invalider des ententes conclues il y a plusieurs mois alors qu'on les avait sous les yeux et que les délais sont expirés? Eh bien, aussi incroyable que cela puisse paraître, la convention collective le permet!

Le commissaire peut à tout moment demander à un enquêteur de se pencher sur les circonstances qui ont mené à la signature d'un contrat et de tenter de déterminer si les règles du plafond salarial ont été contournées.

«L'autorité de l'enquêteur ne peut être limitée d'aucune manière par le fait que le contrat du joueur a été approuvé par la ligue et déposé au registrariat central», dit la convention. Et un autre article précise qu'«il n'y a aucune limite de temps qui puisse empêcher le commissaire de mener une enquête concernant le contournement des règles du plafond salarial».

Qu'est-ce que tout cela signifie? Ça veut dire que Luongo, Pronger, Savard et Hossa sont réellement dans la m... et que les contrats qu'ils ont négociés de bonne foi avec leur équipe et qui ont été approuvés par la LNH ne valent probablement pas davantage que le papier sur lequel ils ont été imprimés.

Et ça veut dire que les dirigeants de la ligue sont réellement en train de mener une fronde contre leurs propres directeurs généraux et leurs supervedettes afin de freiner les salaires.

C'est du jamais vu! Et ça démontre toute la faiblesse (pour les joueurs) du contrat de travail négocié par les putschistes qui avaient eu la tête de l'ex-directeur exécutif de l'AJLNH, Bob Goodenow, durant le dernier lock-out.

Je vous le redemande: à qui profite la décision arbitrale qui a mené à l'annulation du contrat de Kovalchuk? Et pourquoi Lou Lamoriello n'est-il pas puni comme le prévoit cette convention collective que Gary Bettman semble connaître par cœur?

Ça va ruer dans les brancards à l'AJLNH. Donald Fehr et les joueurs n'y sont pour rien, mais ils n'auront probablement d'autre choix que de décréter la fin de la présente convention collective s'ils souhaitent régler ce considérable litige.

En passant, la présente convention collective ne tire pas à sa fin. Son échéance est prévue pour le 15 septembre 2011. Mais si aucune des parties ne signifie à l'autre qu'elle désire y mettre fin (120 jours avant le 15 septembre), elle se renouvelle automatiquement et indéfiniment chaque année.